

Commune de FRANCHELEINS

Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal Du jeudi 3 septembre 2026 à 20h30

-+--+--+-

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de FRANCHELEINS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil de la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de M. LUX, maire.

Présents : M. ANDRE Joachim, Mme BERGER Céline, Mme CHABRIDON Caroline, Mme CHAUVOT Stéphanie, M. DEROCHE Christophe, Mme FANGET Laure, Mme FARFOUILLON Brigitte, M. GARCIA Dimitri, M. GONNU Jean-Marc, M. GUIDE Julien, Mme HYVERNAT Lauriane (pouvoir de Mme MANGIN), M. IWANCZUK Pierre-Alexandre, M. JACCON Yann (pouvoir de M. MOYNE), Mme JOURDAN Sylvie, M. LUX Jean-Michel, Mme MAUDUIT Charlotte (arrivée à 21h02), M. ROLLET Mathieu.

Excusés : M. MOYNE Sébastien (pouvoir à M. JACCON), Mme MANGIN Sabine (pouvoir à Mme HYVERNAT),

M. DEROCHE est désigné comme secrétaire de séance.

-+--+--+-

Approbation du précédent compte-rendu.

Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Décision modificative n°2 – budget principal

M. le Maire explique que suite à la notification du FCTVA d'investissement, il nous est possible de prévoir de nouveaux investissements :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

Décision modificative n°2	
2135 - Installations générales, agencements Opération 245	2 919,64
2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques Opération 248	431,00
2183 - Matériel informatique	232,00
2188 - Autres immobilisations corporelles Opération 253	-387,00
2135 - Installations générales, agencements Opération 249	1,00
2183 - Matériel informatique	1 000,00
2135 - Installations générales, agencements	13 491,36
TOTAL INVESTISSEMENT	17 688,00
TOTAL DEPENSES	17 688,00
10222 - FCTVA	17 688,00
TOTAL INVESTISSEMENT	17 688,00
TOTAL RECETTES	17 688,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	17 688,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 688,00

Approuve la décision modificative n°2 du budget Principal telle que présentée ci-dessus.

Réparation des poteaux incendie

M. GUIDE expose qu'après un diagnostic de la défense incendie sur la commune, il a demandé des devis de réparation en priorisant les points les plus problématiques sur la commune.

La commission a sélectionné un ensemble de trois devis pour un montant global de 16087,97€TTC.

Nous restons cependant en attente d'éléments de la trésorerie afin de savoir si ces devis peuvent être imputés en fonctionnement ou en investissement. Il existe également une possibilité de demander une subvention au titre de la DETR. C'est à ce titre qu'il vous est demandé de délibérer sur le plan de financement de ces réparations.

Après consultation de plusieurs entreprises, il propose au conseil d'autoriser M. le Maire à demander une subvention auprès de l'État à ce titre, dont le plan de financement serait tel que ci-dessous :

Sources	Libellé	Montant HT	Taux
Fonds propres		8 044,00€	60,00 %
Sous-total autofinancement		8 044,00€	
Etat	DETR	5 362,66€	40,00 %
Sous-total subventions publiques		5 362,66€	
TOTAL H.T.		13 406,66€	100.00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat et à signer tout document relatif à cette opération.

Devis d'assainissement du Jeu de Boules

M. DEROCHE expose le devis retenu par la commission bâtiments concernant l'assainissement du Jeu de Boules qui consiste à la pose d'un drain qui évitera l'inondation du terrain par l'évacuation des eaux de pluie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

Donne mandat à M. le Maire pour signer le devis de la société Passion Travaux pour un montant de 10424,70€ TTC et 8687,25€HT.

Convention Orange

Arrivée de Charlotte MAUDUIT à 21h02.

M. le Maire expose que des travaux de mise en souterrain de réseaux de télécommunication ont été fait à Grand Champ.

La convention a pour but de définir exactement les propriétés des différents intervenants et n'entraîne pas de coût pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DONNE MANDAT à M. le Maire pour signer la convention annexée à cette délibération.

RIFSEEP

M. JACCON, responsable du groupe de travail RIFSEEP, souhaite rendre compte de l'avancée du travail du groupe sur le sujet et donne lecture d'un document destiné à proposer une évolution de celui-ci.

Après cet exposé, les membres du conseil sont incités à questionner le groupe sur le sujet.

Le groupe indique les propositions qu'il soumet à la réflexion du conseil, notamment, la hausse des plafonds sans aller jusqu'au maximum autorisé pour autant, mais en laissant une marge de manœuvre pour la motivation des agents et les possibilités de recrutement.

M. JACCON incite chacun à poser des questions, même à postériori, afin d'affiner la réflexion.

Modification du tableau des emplois

Dans le cadre du futur recrutement d'un demi-poste administratif à l'accueil de la mairie, il est nécessaire d'effectuer une adaptation du tableau des emplois.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- Fixe le nouveau tableau des emplois permanents tel que ci-dessous,

Tableau des emplois permanents à temps complet

<u>Grade ou Cadre d'emploi</u>	<u>Fonction</u>	<u>Nombre</u>
<u>Service administratif</u>		
Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs ou des Rédacteurs	Secrétaire de Mairie	1
Cadre d'emploi des Adjoints administratifs	Accueil du public	1
<u>Service Technique</u>		
Cadre d'emploi des Adjoints Techniques territoriaux	Agent polyvalent	2

Tableau des emplois permanents à temps non complet

<u>Grade ou cadre d'emploi</u>	<u>Fonction</u>	<u>Nbre h/sem.</u>	<u>Nbre</u>
<u>Service administratif</u>			
Cadre d'emploi des Adjoints administratifs, adjoints administratifs de 2ème classe ou de 1ère classe	Accueil du public	17,50h	1
<u>Service Technique</u>			
Adjoint technique territorial principal 2° Classe	Agent service école & aide garderie	22.68 h	1
Adjoint technique territorial	Agent de restauration	23.68h	1
Cadre d'emploi des adjoints techniques	Service des repas et aide garderie	12.97h	1
<u>Service Social.</u>			
Agent spécialisé principal de 1e classe des EM	Agent spéc.écoles maternelles	32.07 h	1
Agent spécialisé, ou agent spécialisé principal de 2e classe ou 1ère classe des EM	Agent spéc.écoles maternelles	30,49 h	1
<u>Service Animation.</u>			
Adjoint territorial d'animation	Surveillance garderie et cantine	28.38 h	1
Adjoint territorial d'animation	Surveillance garderie, aide au service repas	26.02 h	1
Adjoint territorial d'animation	Surveillance cour/cantine	10,66 h	1

Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal.

Depuis le conseil du 2 juillet, M. le Maire a mandaté des dépenses à hauteur de 39 689,07€, dans le cadre de la délégation du conseil municipal.

Rapport des commissions.

- **Bâtiments, développement durable, Maison de l'Amitié, Bibliothèque**

M. DEROCHE informe que les PACs de l'école sont posées et fonctionnelles. Une mise au point sera à faire avec les utilisateurs, du fait de leur utilisation portes et fenêtres ouvertes, constatée à plusieurs reprises depuis la rentrée.

Deux vidéoprojecteurs de l'école ont besoin d'un entretien, qui va se faire dans les semaines à venir par l'entreprise qui les a fournis.

Les clefs de l'école sont multiples et la commission va demander un devis pour faire un passe général de toutes les serrures.

Des devis seront également demandés pour climatiser la cantine, la petite salle et la baie de brassage de la mairie.

Concernant la bibliothèque, les bénévoles se sont réunis pour préparer la venue des enfants de l'école, de préférence le vendredi. Il y a 70 familles inscrites. Le dossier pour la bibliothèque départementale de prêt avance bien, et il est demandé aux bénévoles de lister les animations possible à valoriser dans ce contexte.

A la Maison de l'Amitié, le vidéoprojecteur semble être hors service. L'entreprise l'a emporté pour réparation si possible. Il ne s'agit pas simplement d'un souci de, paramétrage, comme subodoré, mais plutôt d'un choc subit lors d'une location. Il faudra que l'on vérifie que le vidéoprojecteur fonctionne, systématiquement avant et après les locations, que le vidéoprojecteur soit loué ou non.

Le sèche-main doit être posé à la salle des fêtes, en faisant attention à l'entretien du mur sur lequel il sera posé, afin d'éviter une dégradation rapide par l'humidité.

A la buvette, le nouveau lave-vaisselle est opérationnel.

Nous avons également un autre devis pour le lave-vaisselle de la cantine, et la commission va envisager une rénovation de la cuisine.

- **Numérique**

M. ANDRE indique les devis et commandes en cours : un nouvel onduleur pour la baie de brassage ainsi qu'une climatisation portable pour la rafraîchir.

L'hébergement du site web va être modifié pour rester en France, avec le même service mais plus d'adresses mail possibles pour les services de la mairie, élus et associations éventuellement. Le transfert doit être opérationnel d'ici un mois, mais on conserve les deux solutions pendant tout le temps du transfert.

Deux écrans, des câbles, une souris, un clavier et un casque sont en cours de commande pour le nouveau poste de l'accueil.

Le serveur de fichier pour les élus est finalisé. Il faut désormais déterminer les droits de chacun, ce qui sera discuté prochainement en commission.

M. ANDRE finalise une modélisation de la baie de brassage pour avoir une meilleure compréhension de son fonctionnement et ainsi mieux pouvoir dépanner en cas de besoin.

Les ordinateurs de l'école ont été livrés et remis à jour pour ceux qui pouvaient l'être.

- **Urbanisme, cimetière, éclairage public**

M. ROLLET informe que la commission a réceptionné un nouveau permis d'aménager, pour 4 lots, sur un emplacement sans OAP. Il propose une réunion le 24/09 à 20h30.

Un nouveau groupe de travail du SCOT va se réunir à partir du 1^{er} octobre, et le souhait est que les maires y participent systématiquement. Il s'agit d'une révision du SCOT, qui devra donner lieu à l'issue à une mise en conformité de notre PLU.

M. ROLLET a participé à une commission aménagement de la CCVSC sur le sujet du PLUIH de Saône Beaujolais. Il souligne qu'il n'y a aucune mention de mobilité est-ouest, par exemple (vers notre communauté). Cela soulève le problème du pont de Belleville qui est un nœud actuel et futur. Ce PLUIH (PLU intercommunal avec un volet habitat en plus) est manifestement en défaveur de la ruralité.

- **Eaux pluviales, fossés, défense incendie**

M. GUIDE informe qu'il a aussi reçu un devis pour la renumérotation des bornes incendie, pour 80€ et que les fossés prévus pour cette année seront curés à partir de la semaine prochaine.

- **Scolaire, Jeunesse, Conseil municipal des enfants (CME)**

Mme FANGET informe que la commission s'est réunie le 31 août dernier. Les principales demandes inscrites au budget 2026 ont été réalisées ou sont en cours de finalisation : 6 ordinateurs remis à l'école pour les enfants, 6 vélos et trottinettes supplémentaires en service dans la cour, réparation de ceux qui en avaient besoin (changement de poignées), manuels scolaires livrés, climatisation installée. Les stores sont en cours de réflexion auprès de la commission bâtiments.

Une visite de l'école a été réalisée fin juillet afin d'en faire l'état des lieux et s'en est suivi une demande de bon usage des locaux qui appartiennent à la mairie suite à un constat quelques négligences.

Un projet de classe verte pour 2027 a été présenté par l'école à la commission pour les CE2/CM1/CM2, pour lequel une participation de la commune est demandée. La commission donne un avis favorable pour une participation à hauteur de 3000€ sur le budget 2027. Le conseil municipal donne un accord de principe sur cette participation.

Les panneaux de signalisation demandés ont été réceptionnés et installés, ainsi que des vitrines qui permettront de limiter les affichages sur les vitres du préau.

Concernant le péricolaire, Val Horizon a pris ses fonctions sur le péricolaire et le temps méridien.

Concernant le Conseil municipal des Enfants, un échange doit avoir lieu avec les enseignants pour sa mise en place et son futur fonctionnement. Le CME devrait être mis en place avant les congés d'octobre.

Enfin, pour ce début d'année scolaire, l'école compte 126 élèves inscrits donc 27 CM2, ce qui risque de baisser à nouveau fortement les effectifs pour l'année prochaine.

- **Communication, site internet, associations**

Mme HYVERNAT informe que le forum des associations a réuni 8 associations ce samedi 29 septembre 2026 de 14h à 17h. Les associations présentes étaient contentes de cette première édition et de pouvoir se rencontrer à cette occasion et il y a eu environ 35 visiteurs. M. ROLLET rapporte la demande d'une association sportive extérieure qui aurait bien voulu être présente. Ce genre de demande pourra être examinée par la commission pour les prochaines éditions.

La réunion des associations aura lieu le mardi 15 septembre à 19h pour les associations qui occupent les salles communales de façon régulière et ont une convention annuelle, puis à 19h30 pour celles qui occupent les salles de façon occasionnelles. Nous vérifierons les dates réservées pour l'année 2027 et le 1er semestre 2028.

Le site internet de la commune est en cours de refonte, nous vous informerons dès qu'il sera opérationnel.

La commission réfléchit déjà au prochain bulletin municipal, merci aux commissions de penser à leurs articles.

- **Voirie, sentiers, fleurissement, illuminations**

Mme CHAUVOT informe que le Comité Départemental de fleurissement est passé sur la commune le mardi 25 août dernier. Un dossier est attendu sur les plantations automnales et décorations d'hiver qui les intéressent fortement.

L'aménagement du massif rue de la mairie va attendre que les températures baissent, sous peine de ne pas permettre sa bonne implantation.

Concernant le chantier de voirie, le PATA a été fait le 26 août. Le maître d'œuvre va faire le tour afin de constater les soucis sur le balayage préalable qui n'a peut-être pas été fait. Il regardera en même temps les travaux de l'an dernier, chemin de St Pierre, où l'engazonnement semble avoir été fait sur des gravats qui ont apporté beaucoup d'ambrosie.

L'entreprise Labrosse a débuté l'élagage des chemins le 24 août pour le second passage. Il y a quelques complications à cause d'arbres qui tombent ou qui sont très développés. Un complément d'entretien va certainement devoir être commandé pour certains endroits.

Les différents panneaux de signalisation des équipements communaux sont réceptionnés, posés, et pour les derniers, en commande.

Questions diverses

- M. le Maire évoque sa grande satisfaction devant l'implication de son équipe élue, qui travaille d'arrache-pied. Il les en remercie chaleureusement.
- M. le Maire indique que le résultat du recensement de la population 2026 fait état de 1638 habitants, avec 4 logements non enquêtés.
- Concernant la cantine et notamment la nouvelle tarification, il y a quelques réclamations, en particulier sur l'information tardive. Cependant, avec une validation de la décision du Sou des écoles le 30 juin, suivie d'une décision du conseil municipal le 2 juillet, la commune a travaillé tout l'été en lien avec l'association, la CAF et les services de l'état pour valider cette nouvelle organisation. Bien que conscients de délais très contraints, il n'aurait sans doute pas été possible de faire plus rapidement. L'association Val Horizon fait également preuve d'un grande souplesse pour la période de mise en place. Il est donc possible de désinscrire les enfants si nécessaire, soit par la plateforme, soit en les contactant.
- Concernant les élections sénatoriales et la rencontre proposée par l'une des listes de candidats, nous n'avons qu'un de nos grands électeurs qui puisse être présent. Nous allons donc annuler le rendez-vous.
- M. le Maire rappelle le départ de nos effectifs de Blandine BRENOT fin juillet et l'arrivée de sa remplaçante, Alexandra TUAL, qui a d'ors et déjà pris ses fonctions à l'école.
- L'association de la Maison du Père Noël a souhaité rencontrer Mme HYVERNAT et M. LUX pour remettre en place une animation sur Halloween, ainsi qu'à Noël. Elle propose des plages bien déterminées avec des arrêtés précis pour la circulation. M. GARCIA demande pourquoi l'association ne déporterait pas ses décorations vers la buvette et l'école, comme cela a été fait à Villeneuve. Il faudra en discuter avec eux pour envisager la faisabilité.
- M. ANDRE a récupéré des casques audios à l'école, qui sont en cours de test.
- M. GARCIA demande des précisions concernant les arrêtés d'interdiction de barbecue, consommation d'alcool sur l'espace public. M. le Maire rappelle qu'ils sont destinés à éviter les usages sauvages de l'espace public, et non à empêcher les manifestations associatives. Ainsi, toute association n'aura qu'à indiquer ce qu'elle souhaite faire pour en obtenir l'autorisation ponctuelle. Un particulier locataire de la salle des fêtes sera dans le même cas. Ces informations seront précisées lors de la réunion des associations.
- Mme BERGER a rencontré le SMIDOM en mairie le 24 août, à propos du composteur de la cantine, qui a été vidé cet été. Il est prévu une remise en route après rencontre avec le personnel de la cantine.
- M. GONNU alerte sur une implantation d'arbres très près des câbles de télécommunication et qui risque de ce fait de poser problème à terme. Il faudra faire un courrier au propriétaire.
- Mme HYVERNAT indique que la Classe en 3 organise une vente de Saucisson au Gênes le 11 octobre prochain.
- Mme HYVERNAT informe que la commission communication offre un verre à boire à l'issue du conseil pour fêter la rentrée.
- Mme FANGET signale un endroit où les voitures roulent très vite. Il faudra faire un signallement au service routes du Département.
- Mme FARFOUILLON indique qu'il n'y a pas d'abribus à Cesseins pour les enfants du collège, et que cela pourrait être un plus, notamment par temps de pluie.
- M. JACCON informe qu'il participera le 25 septembre à 18h au comité syndical du SIEA.
- M. IWANCZUK tient à saluer le travail fourni par M. ANDRE sur le matériel informatique de l'école.
- Mme MAUDUIT informe que lors d'une intervention pour une conformité chez une administrée, celle-ci lui a indiqué avoir été touchée par les appels du CCAS pendant la canicule.
- Le prochain conseil municipal est programmé pour le jeudi 8 octobre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.

Le maire
J.M. LUX



Le secrétaire
C. DEROCHE

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name C. Deroche, is written next to the official title.